



Entretien avec le Rav Goren

Bonjour, Rav Goren, comment allez-vous ?

Très bien, merci, grâce au Ciel.

Vous avez eu le privilège d'être le Grand Rabbin de l'armée, à l'époque de la création de l'État d'Israël. Pouvez-vous nous raconter comment il a été décidé de juxtaposer Yom Hazikaron et Yom Haatsmaout ?

C'est une histoire vraiment intéressante. Je vais vous la raconter : lors de la première année de la création de l'État, il était évident qu'il fallait instaurer une journée de commémoration pour les nombreuses personnes tombées au combat. Mais personne n'a réussi à se mettre d'accord sur une date.

À cause des différentes opinions des gens qui avaient fondé le pays ?

Exactement. Et puis trois jours avant Yom Haatsmaout, j'ai décidé qu'il était impossible de se passer d'un jour de commémoration pour les défunts ! Je me suis tourné vers le Chef d'État-Major, et nous avons donné l'ordre d'instaurer un Jour du Souvenir le lendemain même. Et c'est ainsi qu'a été fixée la date de Yom Hazikaron.

Êtes-vous en train de dire que l'enchaînement de ces deux journées a été accidentel ? N'y avait-il pas une volonté sous-jacente de les juxtaposer ?

Exactement ! Toutes les belles idées ont été ajoutées plus tard.

Est-ce que tout le monde a approuvé cette décision, ou y a-t-il eu des oppositions parmi l'opinion publique ?

En réalité, il y a eu une discussion animée concernant cette décision, et au cours de cette année-là, les dirigeants de l'État ont exprimé des opinions divergentes à ce sujet. « Le cercle des parents endeuillés de la guerre d'Indépendance » s'est sérieusement opposé à l'enchaînement de ces deux journées, affirmant que cela ne faisait pas honneur à la mémoire des défunts.

Quand cette décision a-t-elle été réellement prise – si elle l'a été ? Quand a eu lieu le débat final, au cours duquel il a été décidé d'enchaîner ces deux journées ?

En réalité, je ne me souviens pas qu'une discussion officielle ait eu lieu à ce sujet. Il me semble que la question a été tranchée par Ben Gourion qui, trois ans après la création de l'État, en 1951, a écrit : « Il n'y a pas lieu de douter concernant la juxtaposition de Yom Hazikaron et de Yom Haatsmaout : il est de notre devoir de les relier l'un à l'autre. »

Vous qui avez vécu tout cela de près, votre témoignage est fascinant ! C'est incroyable d'entendre à quel point cette décision a été prise au hasard !

Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait de l'époque de la création de l'État. Tout était difficile, compliqué, et nous n'avions pas beaucoup de visibilité. Nous avons dû gérer des situations complexes, et dans l'ensemble, nous avons essayé de faire au mieux. En réalité, ce qui a commencé comme une coïncidence a été considéré par la suite comme le fruit d'une décision préalable.

Et l'essentiel, c'est que nous honorions la mémoire des disparus, ainsi que l'héritage qu'ils nous ont laissé.